

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022  
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA  
CONSTRUCTION DES CENTRE DE VIE POUR LES TRANSPORTEURS LE LONG  
DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL  
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2022

## **1. OBJET**

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de la construction des centres de vie pour les transporteurs le long des corridors trans-Camerounais

## **2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION**

Cette étude comprendra 2 phases.

### **Phase 1 : diagnostic de l'existant**

Il s'agira :

- De faire le diagnostic de l'existant;
- De connaître le parc automobile dédié au transport en transit.

### **Phase2 : identification des localités devant accueillir les centres de vie**

Il s'agira :

- D'identifier le nombre d'aires de repos et de stationnement existants ;
- Identifier les localités devant abriter les centres de vie ;

## **3. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> Juin 2022 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

<b>N°</b>	<b>NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES</b>	<b>ADRESSES</b>
1	NC CONSULTING	BP : 11834 Yaoundé Tél : 699 31 40 77
2	EYRA INTERNATIONAL	BP : 1864 Yaoundé Tél : 699 93 89 63
3	JEAN DUPUCH	BP : 5417 Yaoundé Tél : 699 94 84 84

## **4. FINANCEMENT**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

## **5. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH., **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

## **6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Trente mille) FCFA**, *dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC*.

## **7. COUT PREVISIONNEL :**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA.

## **8. REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 19 Juillet 2022, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022  
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA  
CONSTRUCTION DES CENTRE DE VIE POUR LES TRANSPORTEURS LE LONG  
DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL  
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)  
“ A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ”**

## **9. RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

## **10. OUVERTURE DES OFFRES**

### **L'ouverture des plis se fera en deux temps.**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **19 Juillet 2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **11. DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Deux (02) mois**.

## **12. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 80 sur 100.

## **13. LES PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS DE QUALIFICATION**

Ils concernent les points suivants :

<b>1</b>	<b>Expérience du Cabinet pour la Mission</b>	<b>40 Points</b>
<b>2</b>	<b>Qualification du Personnel clé de la Mission</b>	<b>53 Points</b>
<b>3</b>	<b>Moyens logistiques, techniques et matériels</b>	<b>7 Points</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

**NB : Le Cabinet sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).**

## **14. ATTRIBUTION DU MARCHE :**

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et techniquement qualifiée.

## 15. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

## 16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

## 17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

### Ampliations :

- JDM/ARMP
- PRESIDENT CIPM/CNCC
- MINMAP
- ARCHIVES
- AFFICHAGE
- [www.cncc.cm](http://www.cncc.cm)

